

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-juin,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 14h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
22	8 + 8	16
Total des voix : 19		

Date de convocation
07/06/2024

Délibération
n°24_06_B4_10

Etaient présents :

5 représentants des communes (1 voix chacun) : **Bernard CLAP** (Trigance) ; **Jean-Marie PAUTRAT** (Allons) ; **Jacques AVANIAN** (Artignosc sur Verdon) ; **Philippe MARANGES** (Castellane) ; **Arlette RUIZ** (St Julien le Montagnier)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale : (1 voix chacun) : **Michèle BIZOT-GASTALDI** (Communauté de communes Alpes Provence Verdon) et **Christophe BIANCHI** (Durance Luberon Verdon agglomération)

1 représentant de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix) : **Georges BOTELLA**

Ont donné pouvoir :

7 porteurs d'1 voix : **Jean-Pierre HERRIOU** (Moissac-Bellevue) à **Christophe BIANCHI** ; **Jean-Pierre BAGARRE** (Aups) à **Philippe MARANGES** ; **Bruno BICHON** (Thorame-basse) à **Jean-Marie PAUTRAT** ; **Antoine FAURE** (Aups) à **Georges BOTELLA** ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** (Rougon) à **Michèle BIZOT-GASTALDI** ; **Jacques ESPITALIER** (Quinson) à **Bernard CLAP** ; **Bernard MAGNAN** (Valensole) à **Arlette RUIZ**

1 porteur de 2 voix : **Nathalie PEREZ-LEROUX** (Conseil départemental du Var) à **Jacques AVANIAN**

Désignation d'un représentant du Parc aux instances / gouvernance de Vélo Loisir Provence

Le projet du « Verdon à Vélo » est copiloté par l'association Vélo Loisir Provence et le Parc du Verdon depuis 2013. Le Parc adhère à l'association et verse une cotisation annuelle qui s'élève à 8 000 €. Le Parc du Verdon assure la Vice-Présidence de l'association depuis 2013 aux côtés du PNR du Luberon.

Ce projet s'insère dans l'orientation 11 et l'axe 1 de la nouvelle charte « Construire une offre d'écotourisme fondée sur la découverte, la rencontre et le respect des territoires » - **Créer les filières de l'offre autour de modes de découverte appropriés à la rencontre du territoire orientés sur l'itinérance et l'ensemble des déplacements doux.**

Le partenariat autour du « Verdon à vélo » se traduit par des conventions triennales ; celle en cours 2022-2024 se termine à la fin de l'année. Sur cette période Romain Colin était désigné comme élu référent au sein de la convention de partenariat.

Il est proposé aux membres du Bureau de désigner Nathalie Pérez Leroux, déléguée du Parc pour le conseil départemental du Var comme représentante au sein des instances de VLP et de la nouvelle gouvernance qui a été votée en Assemblée Générale le 11 juin 2024.

En effet, après 11 ans, l'association avait besoin de faire évoluer sa gouvernance pour mieux prendre en compte les EPCI et collectivités qui œuvrent dans le domaine du tourisme à vélo et des mobilités quotidiennes.

Nathalie Perez Leroux s'est portée volontaire. Elle est intéressée et impliquée dans les mobilités douces. Elle est en outre maire de la Roque Esclapon et conseillère communautaire de Dracénie Provence Verdon Agglomération (en charge de la culture).

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau décident :

- de désigner Mme Nathalie Pérez Leroux comme représentante du Parc du Verdon au sein de la gouvernance de l'association Vélo Loisir Provence
- d'autoriser le Président de signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour être en conformité



Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le

et publication le